

Sur quelles bases se fonde l'autorité dans l'Église ?



Bonjour Mon ami(e),

"Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres..." (Actes 2. 42).

Dans la vie quotidienne, l'autorité de la police, de la gendarmerie, des magistrats... repose sur des lois. Ce qui leur confère de l'autorité, c'est l'ensemble des lois, qui d'une part établissent leur autorité, et qui d'autre part définissent les règles à respecter par les citoyens. Pour ce qui est de l'église, lorsque nous allons vers le livre des Actes, nous voyons quels sont les quatre piliers sur lesquels reposait l'autorité des disciples.

L'autorité reposait en premier lieu sur une bonne compréhension des Écritures. L'enseignement des apôtres avait pour but de bien asseoir les disciples sur cette fondation inébranlable : "Ta parole est la vérité" (Jean 17.17).

L'Écriture Sainte est la base sur laquelle toute autorité dans l'Église doit se fonder. Voilà pourquoi nous devons nous attarder sur les textes de l'Écriture qui expliquent que l'autorité dans l'Église, n'est pas dans les titres ecclésiastiques ou les positions occupées par les ministères, l'autorité n'est pas pyramidale, l'autorité n'appartient pas à un clergé, mais l'autorité appartient à tous les membres de cette communauté qui aiment la Parole de Dieu.

Il est essentiel de remettre en cause nos convictions personnelles, nos traditions religieuses, nos pratiques habituelles, en nous laissant interpeller par l'Écriture. C'est parce que des hommes comme Martin Luther, Jean Calvin, Jean Hus, Charles Seymour et des milliers d'autres, ont remis en cause l'autorité des traditions, des clergés, des dénominations en place, au profit de l'autorité des Écritures, que la véritable autorité s'est exercée au travers de leur ministère, amenant des réformes au sein des églises.

Si nous voulons être des disciples par lesquels l'autorité se manifeste dans l'Église, il est indispensable que nous mettions l'autorité de l'Écriture éclairée par le Saint-Esprit, comme fondement de notre service. Quand je dis : "Écriture éclairée par le Saint-Esprit", c'est parce que Jésus lui-même en a rappelé l'importance : "Mais le consolateur, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit" (Jean 14.26).

Une autorité qui ne serait basée que sur la lettre serait une autorité destructrice, "la lettre tue" (2 Corinthiens 3.6). Souvenons-nous de la parole des responsables religieux qui rappelaient à Jésus que la loi ordonnait de lapider la femme adultère. L'application stricte, de la loi, condamnait cette femme. Jésus rappelle que l'esprit de la loi a pour but d'amener à la repentance et non de détruire.

Inversement une autorité qui placerait le Saint-Esprit au dessus de la Parole, serait également destructrice. Combien de dérives ont pour origine des révélations soi-disant venant du Saint-Esprit ! Paul nous met en garde contre ceux qui auraient de telles révélations (Galates 1.6/9).

Ma prière en ce jour :

Que ta Parole, éclairée par le Saint-Esprit, ait une pleine autorité dans ma vie, et parmi les croyants. Amen !

[Paul Calzada](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com